RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00283
Numéro SIREN : 494 675 663
Nom ou dénomination : A B C J

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2024 sous le numéro de dépôt 1171

ABCJ
S.A.S. au capital de 100.000 €
SIEGE SOCIAL : 5B, rue de la Croix Blanche – ZI de l'Orme Brise
77310 PRINGY
R.C.S. de MELUN 494.675.663

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

La société KEP PAPER, SARL au capital de 623.600 €, dont le siège social est à RENNES (35000) – 43, rue Philippe Lebon, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 814.901.443, représentée par Monsieur Jean-Pierre RENOU, son cogérant, agissant en qualité d'associé unique,

APRES AVOIR EXPOSE CE QUI SUIT :

1. Par acte sous-seing privé en date à Rennes le 5 janvier 2024, la société KEP PAPER a acquis les 10.000 actions composant le capital de la Société auprès de Monsieur et Madame CHARON ;
2. En conséquence de ces cessions d'actions, la Société revêt désormais le caractère unipersonnel ;
3. Monsieur Jean-Pierre CHARON a démissionné de ses fonctions de Président de la Société et Madame Maria-Jésus CHARON a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société.

CECI ETANT RAPPELE, L'ASSOCIE UNIQUE

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION – PERTE DU CARACTERE PLURIPERSONNEL DE LA SOCIETE

L'associé unique constate, suite aux cessions d'actions de la société par Monsieur et Madame CHARON au profit de la société KEP PAPER, que la Société revêt désormais un caractère unipersonnel.

DEUXIEME DECISION – CHANGEMENT DE PRESIDENT

L'Associé Unique, après avois pris acte de la démission de Monsieur Jean CHARON, de ses fonctions de Président de la Société, le 5 janvier 2024, décide de nommer en remplacement, en qualité de Président de la Société, pour une durée illimitée, à compter de ce jour :

La société **KEP PAPER,** SARL au capital de 623.600 € dont le siège social est situé à RENNES (35000) – 43, rue Philippe Lebon, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 814.901.443

La rémunération du Président sera fixée, le cas échéant, par décisions séparées.

Le Président ainsi nommé aura droit au remboursement, sur production de justificatifs, des frais de déplacement et de représentation engagés dans l'exercice de son mandat.

La société **KEP PAPER** a, d'ores et déjà, fait savoir à la Société qu'elle acceptait le mandat de Président de la Société.

TROISIEME DECISION – DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

L'Associé Unique, après avois pris acte de la démission de Madame Maria-Jésus CHARON de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société, à compter de ce jour, décide de ne pas procéder à son remplacement.

QUATRIEME DECISION – POUVOIRS

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet de procéder aux formalités légales requises.

Fait à RENNES

Le

La société KEP PAPER,
Représentée par Monsieur Jean-Pierre RENOU

